



TRANSPORTS PUBLICS
ÇA BOUGE !

RESPECTUEUX 

Choisissez le covoiturage,
roulez malin !

www.covoituragelandes.org



Conseil
Général
des Landes

« L'État comme Sony ne peut se contenter d'une annonce brutale de fermeture »

À ceux qui doutaient encore des raisons de la fermeture de l'usine Sony de Pontonx, le groupe japonais vient d'apporter une réponse sans ambiguïté. Elle n'atténue malheureusement pas le malaise suscité par ce coup dur porté à notre économie locale.

Sony a annoncé le 9 décembre un vaste plan de restructuration, qui prévoit une réduction de ses investissements et 8 000 suppressions d'emplois dans le monde. La fermeture de l'usine de Pontonx, confirmée quelques jours plus tôt, s'inscrit dans une stratégie globale visant à « réaligner les sites de production », à « rationaliser » la production et à délocaliser certaines opérations dans des pays « à bas coûts ». Ce sont les propres termes du communiqué de Sony.

Cette stratégie, présentée comme une réponse à la crise de l'électronique sur fond de récession, obéit à une logique de rentabilité financière. Le groupe dégage pourtant des bénéfices importants. Mais il a jeté un froid chez ses actionnaires en sabrant ses prévisions de résultats financiers. Sony avait indiqué, fin octobre, ne plus tabler « que » sur un bénéfice net annuel de 150 milliards de yens (1,25 milliard d'euros) contre 240 milliards de yens attendus et 290 milliards espérés. Au bout du compte, avec son plan de restructuration, le premier de cette ampleur depuis l'aggravation de la crise mondiale, Sony espère économiser 100 milliards de yens par an, soit environ 833 millions d'euros. Cette valse des chiffres, j'en conviens, peut donner le tournis à ceux qui sont frappés de plein fouet par la fermeture du site de Pontonx ! D'autant que dans cette course folle à la compétitivité et à la rentabilité financière, l'entreprise n'est pas seule responsable.

La politique de libre-échange débridée, le dumping fiscal et social, à l'intérieur même de la zone euro, l'absence de mesures de protection et de politiques budgétaires conséquentes ont d'abord touché les secteurs à faible valeur ajoutée avant de menacer l'ensemble de l'industrie européenne. Les délocalisations sont depuis plusieurs années le fait d'entreprises de toutes tailles dans la quasi-totalité des secteurs économiques. Et contrairement à ce que l'on entend parfois, les coûts de travail plus faibles des pays émergents compensent largement les différences de productivité, lorsqu'elles existent. Ce n'est pas un hasard si l'été dernier, Sony a délocalisé la conception de ses jeux vidéos en Inde après avoir délocalisé la fabrication de ses « Play Station 3 » en Chine !



Ignorer cette réalité relève bien d'un choix politique ultra-libéral dont on mesure chaque jour les conséquences désastreuses au plan économique et social.

S'agissant de l'usine de Pontonx, cette cécité ne peut aujourd'hui se doubler d'une irresponsabilité. C'est pourquoi, alors que les collectivités locales explorent sans relâche des pistes pouvant aboutir à la reprise d'une activité et au maintien des emplois, j'ai sollicité l'appui du gouvernement et de Sony. L'un comme l'autre ne peut se contenter de cette annonce brutale de fermeture. L'un et l'autre doivent tout mettre en œuvre pour que le site de Pontonx ne devienne pas une friche industrielle et un énorme gâchis social.

Henri Emmanuelli

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



Jeff Ruiz

Joan Duru, Ondrais de 19 ans,
réalise un superbe « air 360°grabbé »
sur le spot des Estagnots à Seignosse
lors du Quik Pro France 2008
SEPTEMBRE 2008

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



24

TRANSPORTS PUBLICS LA NOUVELLE DONNE



11

INTERVIEW DE BERNARD SUBSOL



6

LES VISUALISSEURS
ENTRENT AU
COLLÈGE



28

L'AGENDA DES SPECTACLES VIVANTS



18

LAURENT CIVEL,
DIRECTEUR
D'ENERLANDÈS

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Joël Goyheneix

Comité de rédaction
Gabriel Bellocq, Guy Berges,
Nicole Bippus, Robert Cabé,
Isabelle Cailleton, Gilles Couture, Pierre
Dufourcq, Xavier Fortinon, Joël Goyheneix,
Dany Michel, Bernard Subsol, Alain Vidalies.

Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki

Rédaction
Catherine Acher, Florence Bord,
Ella Conti, Valérie Déchaut-Geneste,
Catherine Dutournier

Photographies
Sébastien Zambon

LANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo, 40025
Mont-de-Marsan Cedex.

Téléphone
05 58 05 40 35
Fax

05 58 05 41 89
Courriel
landes.magazine@cg40.fr.
site internet
www.landes.org

DIRECTION ARTISTIQUE & RÉALISATION
Agence Le Design Room - Hossegor

IMPRESSION
Imaye Graphic - Laval

DISTRIBUTION
La Poste

DÉPÔT LÉGAL
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé
à 170 000 exemplaires

actualités

3 Éditorial

4 La photo des lecteurs

**6 Les visualiseurs
entrent au collège**

**11 SONY
interview de Bernard Subsol**

**24 Les orientations
budgétaires 2009**

reportage

**20 Rencontre avec
Didier Pineau, patron
d'Europlasma**

**21 Le cycle de l'eau
expliqué aux enfants**

**22 Landes 2040,
le choix des équipes**

culture

**26 Olivier Brunhes,
résident à Rion**

**27 Le 1 % culturel
dans les collèges**

**28 L'agenda
des spectacles vivants**

30 Les jeunes et la guerre 14-18

dossier

**12 Transports publics
la nouvelle donne**

**14 Covoiturage :
les entreprises s'y mettent**

**16 A65 :
un chantier d'avenir**

entretien

**18 Laurent Civel,
directeur d'Enerlandes**

détente

**31 Mots fléchés,
Sudoku, recette de cuisine**



Alléger le poids des cartables des collégiens en équipant chaque salle de classe d'un visualiseur : une expérience actuellement menée dans trois collèges landais qui devrait s'étendre à tous les collèges volontaires d'ici la rentrée 2009.

pour en savoir plus
www.landesinteractives.net
www.dailymotion.com/cg40/1

◆ **VALÉRIE DÉCHAUT-GENESTE**

Au tableau, un schéma légendé de l'appareil respiratoire humain. Chacun des 16 élèves de cette 5^{ème} du collège Jules Ferry de Gabarret doit résoudre l'exercice en tenant compte des explications du croquis diffusé à l'écran. Fini le transport du manuel scolaire entre la maison et le collège. Que ce soit pour les cours de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique ou de Technologie, les professeurs n'ont plus besoin « sauf exception au coup par coup. » d'un livre devant chaque élève. « Reste que pour l'instant, j'expérimente la technique. » précise Serge Nicolas, professeur de SVT. « J'ai maintenu le travail avec les livres dans une autre classe de 5^{ème} pour pouvoir comparer. » Ses premières constatations ? « Une amélioration de la concentration collective.

En projetant le document, extrait du manuel ou d'une autre source que je juge adaptée, on parle tous de la même chose en même temps et leur attention est focalisée sur le même document. » Mais cette tête de caméra, ici placée sur une page de livre, offre bien d'autres avantages. Ainsi lors d'une expérience au microscope dans le cadre d'un autre cours de Sciences de la Vie et de la Terre, manipulation du microscope, dissection et mise en place de l'observation sont facilités pour chaque élève par la diffusion de l'opération par la professeure sur le tableau numérique. La production du schéma légendé est réalisée sur le tableau numérique en direct et l'on peut aussi mettre en commun les observations d'un élève en particulier à l'ensemble de la classe, sans qu'il soit nécessaire à chacun de passer derrière le microscope.



Le Chiffre

950 000,00

C'est le montant des crédits nécessaires au programme d'équipement des salles d'enseignement des 34 collèges publics du département en vidéoprojecteurs et visualiseurs qui a été voté le 23 juin 2008. Un investissement qui sera réalisé au fur et à mesure de la demande des collèges. À ce jour, 20 collèges ont souhaité être équipés. L'utilisation du visualiseur couplé au vidéoprojecteur est expérimenté depuis septembre 2008 dans les collèges de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Jean-Marie Lonne à Hagetmau, et Jules Ferry à Gabarret.



Une expérience qui pourra être enregistrée de A à Z et distribuée aux élèves via leurs ordinateurs portables !

Enrichir la réflexion

Autre atout du visualiseur, comme en témoigne cette professeur d'Histoire et de Géographie du collège de Gabarret : la possibilité d'étudier d'autres sources de documents que celles du manuel. « Pour illustrer la 1^{ère} Guerre Mondiale j'ai pu exploiter des gravures de peintres que je n'avais jamais utilisées. » Un plus qui, de son point de vue, ne peut pas encore se substituer au transport en classe des manuels scolaires. « Je ne suis pas satisfaite de la diffusion des images du manuel, notamment les illustrations en pleine page. » Pour ce professeur de Mathématiques, difficile aussi de gérer simultanément les différents niveaux de compétences

des élèves qui exécutent chacun à leur rythme une série d'exercices demandée. « Par contre, le visualiseur est très intéressant dans le cadre des corrections, on peut comparer des copies d'élèves différentes simultanément sur le même écran. Cela enrichit la réflexion des élèves. » Sans remettre en question la pédagogie et la méthode d'enseignement propre à chaque professeur, l'outil numérique demande une pratique au quotidien et une adaptation évidente. Au collège d'Hagetmau, qui expérimente les visualiseurs depuis la rentrée, seuls les livres de mathématiques doivent désormais être transportés de la maison au collège. Au-delà du poids du cartable, on entraperçoit déjà les atouts qu'il y a à la conjugaison des différents outils numériques mis à la disposition des professeurs et de leurs élèves.

Du tableau noir à l'écran numérique

Au tableau, un schéma légendé de l'appareil respiratoire humain. Chacun des 16 élèves de cette 5^{ème} du collège Jules Ferry de Gabarret doit résoudre l'exercice en tenant compte des explications du croquis diffusé à l'écran.



François-Xavier Benusiglio passé le témoin

François-Xavier Benusiglio passe le relais, après 23 ans au service de la Culture, de l'Éducation et des Sports du Département. De ses années passées au Conseil général, le nouveau Directeur de cabinet du maire de Dax se souvient de quelques temps forts : le 1^{er} festival Arte Flamenco à Mont-de-Marsan, la mise en place de l'École Nationale de Musique, l'opération « Un collégien, un portable ...

« Des actions qui ont montré l'exemple, qui ont parfois été reprises à l'échelle nationale voire internationale », dit-il fièrement. À 54 ans, l'ex Directeur de l'Éducation tourne la page « avec nostalgie » mais se tient prêt pour un dernier défi : « il me reste six ans de vie professionnelle avant la retraite, et la proposition de Gabriel Bellocq m'a beaucoup séduite ».

SANS ABRI

Le plan hivernal renforcé

La préfecture des Landes a dévoilé mardi 2 décembre les grandes lignes du plan d'urgence hivernale. Ce dispositif, établi avec l'appui du tissu associatif local du Département, se concrétise par la mise à disposition de 40 places d'hébergement dans les Landes

pour les personnes en grande difficulté. L'accueil de jour sera renforcé, voire amélioré. Enfin, les maraudes reprennent du service, pour tenter de convaincre les SDF de venir dans les centres mais aussi pour assurer la « bobologie ». Par ailleurs, sachez que le **115** peut permettre de sauver des vies. Opérationnel 24H/24, 7 jours/7, ce numéro vert peut être appelé à n'importe quelle heure pour signaler des personnes sans abri.

● UN OBSERVATOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Tous les moyens sont bons lorsqu'il s'agit de protéger l'enfance en danger. Le lancement de l'Observatoire de la Protection de l'Enfance, inscrit dans le schéma départemental 2008-2012, est une nouvelle étape en ce sens. À travers ce dispositif, qui fédère une cinquantaine de partenaires dans les Landes (élu, autorité judiciaire, associations, services de l'État et du Département...), la collectivité s'engage à fédérer l'ensemble des moyens. Rendu obligatoire par décret du 5 mars 2007, l'Observatoire poursuit plusieurs objectifs : le recueil et l'analyse des informations sur l'enfance en danger, le suivi des missions sur le terrain, l'information des partenaires et une réflexion sur l'articulation des moyens et dispositifs à venir. L'enfance constitue une priorité pour le Conseil général des Landes, qui y consacrera près de 35 millions d'euros en 2009.

● PÉPINIÈRE DE TALENTS

Près de 700 personnes ont franchi le seuil des Jardins de Nonères les 21, 22 et 23 novembre, apportant une reconnaissance certaine aux 90 travailleurs. Plusieurs milliers de plants de fleurs produits dans les serres de l'établissement montois étaient proposés à la vente (Begonia, Chrysanthèmes, Geranium, Rosiers, compositions florales, plantes anti-polluantes...) mais également des légumes, cultivés dans la pure tradition bio. Les Jardins de Nonères, ce sont près de 10 hectares de terrain qui ont pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle de 90 salariés et ouvriers, âgés de 18 à 60 ans. Les Jardins de Nonères, c'est aussi une vingtaine d'encadrants (moniteurs, techniciens, administratifs, personnel médico-social...), dont l'objectif, rappelle Marie-Noëlle Chabrolle, directrice de l'établissement, « est de favoriser l'épanouissement de chaque personne accueillie grâce à un projet professionnel ». Pour ce faire, les « Jardins » regroupent deux entités distinctes : un Établissement et Service d'Aide par le Travail et une Entreprise Adaptée Départementale.



© Sud-Ouest

4^{ème} nuit des Leaders

Rendez-vous incontournable des décideurs, la 4^{ème} Nuit des Leaders s'est tenue jeudi 20 novembre Hall de Nahuques à Mont-de-Marsan. Co-organisé par le journal Sud-Ouest, l'évènement récompense depuis 4 ans les entreprises les plus performantes du département. Le Conseil général parrainait deux trophées. Celui de « l'Innovation Touristique », remis par Henri Emmanuelli, est revenu au camping Le Col Vert, situé au lac de Léon, à Vieille-Saint-Girons.

L'entreprise a été distinguée pour sa démarche environnementale (tri sélectif, intégration paysagère...), ses animations, ses produits (aire de jeu aqualudique, bungalows lodges en toile...). Le trophée « Développement international » a été décerné à l'entreprise de prêt-à-porter Pull-In, à Hossegor. La société fabrique et distribue des sous-vêtements et accessoires à destination des surf shop et jeans shop. Elle réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros, dont 10 % à l'export.

● HENRI EMMANUELLI OPPOSÉ AU TRAVAIL DOMINICAL

Alors que l'extension du travail dominical est plus que jamais d'actualité, Henri Emmanuelli rappelle sa ferme opposition à cette disposition. Dans une lettre à la Confédération syndicale des Familles, le député PS des Landes et Président du Conseil général affirme que « cette nouvelle étape dans la dérégulation » vise à « démanteler les cadres communs du droit du travail ». Cette proposition « constitue une grave erreur économique » et « ne relancera ni le pouvoir d'achat, ni la consommation, actuellement fortement dégradés », insiste-t-il. Henri Emmanuelli souligne que les victimes seront « principalement les femmes, les travailleurs à temps partiel et les travailleurs précaires ». Le député regrette le passage en force du gouvernement « contre l'avis des représentants du commerce ». « Au fond, le seul intérêt visé est celui de la grande distribution », poursuit-il. Henri Emmanuelli craint, enfin, qu'une telle orientation « ouvre la voie à une banalisation du travail le dimanche et, donc, à terme à son alignement salarial sur les autres jours de la semaine ».

La meilleure baguette

En partenariat avec le Conseil général, la Fédération de la Boulangerie des Landes organisait lundi 1^{er} décembre le Concours de la meilleure baguette du département. Les jurys de professionnels et de consommateurs ont décerné le 1^{er} prix à Frédéric Castagnède, artisan boulanger à Ychoux.





« Une naissance, un livre » en Pays Morcenais

Pour fêter chaque naissance dans le canton, la Médiathèque du Pays Morcenais lance en janvier l'opération « Une naissance, un livre », avec l'ambition d'éveiller les tout-petits à la lecture. Initiative importée du Québec, elle devrait concerner une centaine de bébés l'an prochain sur le canton de Morcenx. Le principe est simple : « les familles qui accueillent une naissance reçoivent un livret contenant une carte de lecteur à activer dans une médiathèque », explique Jérôme Baylac Domengetroy, Directeur de la Médiathèque du Pays Morcenais. À leur venue, les heureux parents sont invités à retirer « un cadeau de bienvenue » : un sac siglé, avec, à l'intérieur, un livre en tissu pour leur bambin. « Cette initiative a pour but de donner le goût des livres aux enfants, avant même qu'il ait 1 an et une occasion de leur faire découvrir l'espace « bébés-lecteurs » qui leur est réservé ». Le jeune public est la priorité de l'action de la Médiathèque. Plusieurs séances « bébés-lecteurs » (enfants de 0 à 3 ans) sont assurées chaque mois dans l'un des 4 espaces du canton. L'an dernier, 55 enfants ont profité de ces animations.

Service public de l'eau : L'épilogue ?

En 1995, une étude sur le prix de l'eau fait apparaître des écarts considérables entre le privé et le public. Les sociétés fermières pratiquent des tarifs jusqu'à 70 % plus chers que les régies. Un constat qui conduit les élus landais à accorder des aides aux communes qui optent pour des régies publiques. C'est le point de départ d'un interminable bras de fer juridique entre le Département et les majors de l'eau. Depuis 12 ans, les différentes délibérations de l'Assemblée font l'objet de recours successifs en justice par la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau. Motif : le dispositif porte atteinte à la libre concurrence. Vendredi 7 novembre, le Conseil général a donc engagé une nouvelle bataille pour défendre le service public de l'eau. L'Assemblée a adopté une délibération « plus adaptée au cadre juridique ». Le système propose une diversité de taux de subventions (15 à 20 %). Par ailleurs, il prendra en compte la taille des collectivités et la nature des opérations subventionnées. Le Conseil général est-il à l'abri de nouvelles poursuites ? « Il n'y a aucune raison d'être attaqué », commente Robert Cabé, premier vice-président, « dans la mesure où on se cale avec le dispositif actuel de l'Agence de l'eau ».



AGRICULTURE

les priorités du Département

À l'occasion de la visite dans les Landes du Ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, fin octobre, Isabelle Cailleton, Conseillère générale du Canton de Peyrehorade, déléguée à l'Agriculture, a mis en évidence les priorités du Département dans ce secteur : le maintien des filières qualité, l'irrigation, l'adaptation aux nouvelles conditions d'élevage et le respect de l'environnement.

● L'INAUGURATION DE L'ESAT DE MOUSTEY

Les nouveaux locaux de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Moustey ont été inaugurés vendredi 28 novembre par le Président du conseil général, Henri Emmanuelli. L'Association d'Action sanitaire et sociale de Moustey gère à ce jour : un Établissement et Service d'Aide par le Travail de 84 places et envisage de créer un Établissement pour personnes handicapées vieillissantes. Ses principaux projets : la restructuration des locaux de l'ESAT et l'initiative concernant un projet de création d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour les personnes handicapées vieillissantes.

● LA PASSERELLE D'ESCALÈS PRIMÉE

Le Syndicat de la construction métallique de France (SCMF) a distingué fin novembre les lauréats du 18^{ème} « Concours des plus beaux ouvrages de construction métallique ». La passerelle d'Escalès, en béton armé et acier, dont la construction a été achevée fin 2006, a été récompensée dans la catégorie « petits ouvrages ». Cette compétition était ouverte à tous les maîtres d'œuvre, architectes, ingénieurs conseils, bureaux d'études ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage.



Bernard Subsol

« Sony a la responsabilité de s'engager sur un projet de reprise »

La fermeture de l'usine Sony pourrait avoir des conséquences dramatiques pour la commune de Pontonx et ses 2500 habitants. Pour autant, le maire et conseiller général du canton Bernard Subsol, ne se résout pas à cette fatalité et en appelle à la direction de Sony.

Quelle a été votre réaction à l'annonce de la fermeture de l'usine de Sony ?

Bernard Subsol : C'est un coup très dur porté à notre économie. Cette annonce, qui était prévisible depuis l'abandon du projet de cession, aura des répercussions non seulement sur les 312 salariés, mais aussi sur l'ensemble des emplois induits : maintenance, transports, entretien des bâtiments...

Le commerce local sera également durement touché. À terme, l'arrêt de l'activité de Sony pourrait avoir des conséquences économiques et sociales dramatiques si une solution de reprise n'était pas trouvée.

Quelle est la marge de manœuvre des pouvoirs publics dans ce dossier ?

Le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, s'est toujours battu pour trouver des investisseurs et repreneurs aux entreprises en difficultés ; je pense notamment à la société Capdevielle. Mais pour mener à bien un projet de reconversion, l'implication de Sony, propriétaire du terrain et des locaux, est indispensable, de même que le soutien de l'État et de la Région.

Cette annonce intervient dans le cadre d'un vaste plan mondial de restructuration chez Sony. Pensez-vous que le Groupe a les moyens d'accompagner la reconversion du site ?

Malgré les difficultés et la conjoncture économique, le Groupe continue à faire des bénéfices. À partir du moment où il quitte le secteur, Sony ne peut se désengager du jour au lendemain et se doit de favoriser une reprise d'activité. En effet, je n'ose imaginer que le site de Pontonx - 18 hectares de fonciers, des locaux très fonctionnels, un savoir-faire du personnel... devienne une friche industrielle. Ce serait un véritable gâchis ! Cependant, un projet de reprise ne se bâtit pas en quelques semaines, mais j'ai la conviction que ce site va continuer à vivre. Nous avons d'ailleurs quelques pistes dans le domaine des énergies renouvelables et du photovoltaïque.

Une vie après Sony ?

Le Président du Conseil général, Henri Emmanuelli, a fait le point, mi-décembre, sur l'avancement des projets de reprise.

L'espoir renaît à l'usine de Pontonx-sur-Adour. Jeudi 11 décembre, Henri Emmanuelli et le maire de la commune Bernard Subsol ont tenté de rassurer les salariés en leur présentant 3 plans de reprise. Tous misent sur une reconversion dans le photovoltaïque. Le premier, porté par deux ex-dirigeants Éric Cavel et Sylvain Antol, prévoit de conserver 200 emplois. Le second table sur le maintien d'une centaine d'emplois. Le dernier plan, le moins avancé à ce jour mais peut-être le plus intéressant, pourrait garder les 312 salariés. Quoiqu'il en soit, le Département reste « mobilisé » à l'annonce, début décembre, de la fermeture de l'usine en mars 2009, Henri Emmanuelli a vivement réagi dans un communiqué. Cette annonce, selon lui, « s'inscrit dans un processus de délocalisations que les dirigeants européens, à commencer par l'actuel président de l'Union Nicolas Sarkozy, n'ont pas voulu freiner ». Il assure que le Conseil général des Landes « ne ménagera pas ses efforts » mais en appelle aussi à Sony et à l'État.



Révolution dans les transports publics

L'évolution démographique du département, l'intégration croissante des publics handicapés dans la société, le changement des mentalités face aux déplacements et l'arrivée de nouvelles infrastructures, ont contribué à remettre à plat la politique des transports publics dans les Landes. De grands changements sont en route.

◆ ELLA CONTI

Se déplacer dans les Landes est simple – voies souvent longilignes et de qualité – et compliqué à la fois quand on souhaite utiliser d'autres modes de transports que son véhicule personnel. Les grands espaces ont pour corollaire l'étalement géographique urbain, peu propice aux transports publics.

Conséquence : « En dehors du public scolaire, le taux de pénétration des transports publics inter-urbains landais est très faible », regrette Jean-Marie Marco, Directeur général adjoint du Conseil général des Landes chargé des transports et de la prospective Landes 2040. Par ailleurs, depuis plusieurs années, des pôles urbains se densifient, entre Dax et Mont-de-Marsan et sur la frange littorale. En même temps, la population locale vieillit, de plus en plus concernée par les problèmes d'accessibilité.

D'importants projets d'infrastructures sont en cours : l'autoroute A 65, la sécurisation de l'A63-RN10, les LGV Bordeaux-Hendaye et Toulouse (au calendrier de réalisation plus lointain). Les modes de vie évoluent aussi : contraint ou non par le coût du pétrole cher, on a moins peur du co-voiturage, de prendre le bus, le car ou le train.

Ces évolutions de société et d'aménagement du territoire intéressent le Département des Landes en tant qu'autorité organisatrice des transports mais aussi moteur de l'action publique : en juin 2008, il a décidé de modifier en profondeur son schéma de déplacements publics et de créer un schéma directeur d'accessibilité. Deux votes unanimes. Dans sa démarche de réflexion prospective « Landes 2040 », il a également intégré l'intermodalité.



Concrètement, le réseau départemental des transports publics interurbains subit une refonte globale. Elle s'est faite en tenant compte de la nouvelle offre ferroviaire de Trains express régionaux (TER), colonne vertébrale du futur nouveau réseau. Le réseau actuel va être restructuré en trois niveaux : lignes structurantes (par exemple, Mont-de-Marsan-Bayonne ou Dax-Hagetmau-Aire-sur-Adour), lignes de rabattement et lignes de bassin de vie. Les anciennes lignes au taux de remplissage souvent médiocre, vont disparaître. Les lignes structurantes seront des trajets express, avec peu d'arrêts. « Nous avons le défi de limiter les points de desserte bus sur le territoire pour que le temps de parcours ne soit pas trop long, et avec des horaires adaptés », explique Monsieur Marco. D'où les lignes de rabattement, en complément : elles devront amener un maximum d'usagers vers les TER cadencés, mises en place entre cette année et 2010.



La refonte du réseau départemental interurbain tiendra compte de la nouvelle offre ferroviaire de TER.

Le réseau des transports publics interurbains en chiffres

18 LIGNES dont 5 assurent plus de 50 % du kilométrage parcouru (5,1 millions de kms parcourus en moyenne par an au total).

300 CARS par jour.

6,8 MILLIONS de voyages par an. Sur les lignes régulières, près de 80 % du service est assurée par une régie départementale (public) et le reste par des transporteurs privés.

19 000 SCOLAIRES utilisent chaque jour les transports publics (en augmentation de plus de 10 % par rapport à 2004). Ce public représente 95 % de la fréquentation totale du réseau.

Reste 5 % soit **92 000 VOYAGES** dits commerciaux par an, qui empruntent les transports publics.

Objectif 2012 : atteindre 200 000 voyages commerciaux.

Les lignes de bassin de vie ont également une fonction locale et complémentaire : elles doivent relier une communauté de communes ou un village à un pôle multimodal. En zone rurale, cela se traduira par du transport à la demande.

Ligne Express à 2 euros

Autre innovation : un tarif unique sera appliqué, entre un et deux euros, quelle que soit la destination et le trajet. Cette tarification sera lancée dès cette année avec les premières réorganisations. Une première ligne express sera expérimentée à partir de février prochain, à deux euros, entre Dax et Mont-de-Marsan, une des routes les plus fréquentées du département : six arrêts maximum, terminus à la gare de Dax d'un côté, à la place des arènes de Mont-de-Marsan de l'autre. Une seconde ligne structurante devrait voir le jour en septembre sur le

littoral. À terme, les cars bénéficieront d'un nouvel habillage graphique et esthétique, de supports d'information plus modernes et le réseau aura un nom attractif. À l'heure actuelle, pour les cars publics, on parle de la RDTL (Régie départementale des transports des Landes), le nom de la structure juridique publique chargée des transports interurbains. Pas vraiment sexy !

Pour le volet accessibilité, en plus du soutien pour les déplacements des enfants handicapés scolarisés (lire « Un taxi pour l'école ») le Département a décidé, après concertation avec les associations, d'adapter le réseau, avec des équipements en priorité sur les lignes structurantes : gares, points d'intermodalité, arrêts les plus fréquentés. Des aides sont prévues pour soutenir financièrement les communautés de communes à aménager les arrêts dans les centre-bourgs. Le transport à la demande pour handicapés y sera également renforcé.

Covoiturage, les entreprises commencent à s'organiser

On connaissait le site Internet – www.covoituragelandes.org initié par le Conseil général pour développer et formaliser le covoiturage auprès du grand public (Landes Magazine n°1). En parallèle, le Département a financé quatre aires de covoiturage* qui existaient déjà mais de manière sauvage et non structurée. Elles se situent toutes sur la quatre voies de la RD 824, l'axe Mont-de-Marsan-Bayonne*. La quatrième aire sent d'ailleurs la peinture fraîche : elle a été inaugurée en décembre dernier. Dans le cadre de la politique du conseil général, une aide publique est octroyée pour toute nouvelle création d'aire de stationnement dédiée :

le Département finance jusqu'à 30 % du montant hors taxe des travaux, subvention plafonnée à 50 000 euros. Elle propose en même temps un état

» Une quarantaine d'entreprises sont déjà référencées sur le site du Conseil général »

des lieux et un accompagnement technique. En plus de l'équipement, la collectivité territoriale souhaite sensibiliser les usagers, particuliers comme professionnels, secteur public et privé : en octobre 2008, la direction de l'environnement a envoyé 200 courriers aux employeurs des grandes entreprises landaises au sujet de la démarche du

covoiturage et du plan de déplacement entreprise (PDE). « Une quarantaine d'entreprises sont déjà référencées sur notre site et beaucoup sont demandeuses d'informations, constate Valérie Clavé, animatrice à l'éducation à l'environnement au Conseil général. C'est pourquoi on aimerait les accompagner dans l'élaboration de PDE et faire de la communication autour de ces sujets.

À terme, nous souhaitons éditer un petit guide sur le covoiturage à l'attention notamment des entreprises. » À l'heure actuelle, peu de sociétés ont mis en place des PDE dans les Landes mais nombre d'entre elles sont sensibles à cette problématique. Par exemple, le directeur des trois Intermarché de Dax, Yzosse et Saint-Paul-les-Dax, Joël Chastenet, réfléchit à mettre son actuel parking de 200 places

du supermarché de Dax en aire de co-voiturage quand l'établissement aura été transféré 800 m plus loin, à Saint-Pandelon, prévu pour 2010. « Cela s'inscrit

dans notre politique Développement Durable dans lequel on veut, pour le futur supermarché de Dax, mettre des cellules photovoltaïques pour éclairer le parking, récupérer l'eau de pluie et la chaleur de certaines machines pour chauffer la surface de vente. » Sur les parkings des deux autres grandes surfaces, des aires dédiées pourront être disponibles.

Le géant du foie gras et du saumon, Labeyrie, dont le siège social est à Saint-Geours-de-Marennnes, fait figure de pionnier : l'entreprise a réalisé un bilan carbone en février 2008 et, sur trois ans (2008-2010), elle va intégrer la démarche environnementale dans son processus industriel. Un investissement de 2,64 millions d'euros dont 396 300 euros de subventions du Conseil général des Landes. Les déplacements ne sont pas oubliés : un volet « éco-attitude » doit inciter les 1200 salariés (sur trois sites) à faire du tri sélectif et à renforcer le covoiturage initié de manière empirique, depuis fin 2007. « L'impact ne va pas être énorme dans le bilan carbone, reconnaît Emmanuel Pfister, responsable environnement et santé de Labeyrie. Mais c'est à travers ce type d'actions simples que l'on fait avancer les mentalités sur ce sujet. »

* Dans le sens Bayonne Mont-de-Marsan, il s'agit de l'aire de Mèes, Saint-Vincent-de-Paul (la première officiellement ouverte), Bégaar et Saint-Pierre-du-Mont, la dernière ouverte.

Aire de Covoiturage à Saint-Vincent-de-Paul





Un taxi pour... l'école

Le budget consacré par le Département pour le transport scolaire des personnes handicapées s'élève à 1,1 Million d'euros en augmentation depuis l'an dernier. Et la demande devrait continuer à croître.

On parle facilement des déplacements des élèves en école élémentaire, collège ou lycée, tous valides. Et pour les enfants handicapés mentaux et surtout moteurs, quelle alternative la société leur propose-t-elle ? Comment font les familles pour amener leurs progénitures dans les mêmes établissements ou dans des classes spécialisées dès la maternelle, voire la crèche ? Depuis les premières lois de décentralisation des années 80, les conseils généraux ont la charge du transport des personnes handicapées et en particulier du public scolaire. La loi sur le handicap de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a renforcé le rôle des Départements : ils deviennent l'interlocuteur privilégié des personnes handicapées et de leur famille par le biais de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Il assure également le versement de la prestation de compensation. Une mission encore plus prégnante dans ce vaste territoire des Landes.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil général des Landes propose donc gratuitement aux familles ayant des enfants handicapés et scolarisés, le service d'un taxi qui amène un ou plusieurs jeunes depuis leur lieu de résidence jusqu'à leur établissement. La maison départementale du handicap doit juste au préalable

Le Conseil général propose gratuitement aux familles ayant des enfants handicapés et scolarisés le service d'un taxi.

» **Cette année, 250 enfants sont amenés ainsi dans leur classe »**

reconnaître un handicap supérieur à 50 %. Cette année, 250 enfants, la majorité en école primaire, sont amenés ainsi dans leur classe, avec des parents rassurés. Catherine Peyré fait partie de ceux-là. Elle est maman de deux enfants, un petit garçon sans problème physique particulier et une fille de 14 ans, en troisième, atteinte d'amyotrophie spinale, une maladie génétique de dégénérescence du muscle. Chaque matin, depuis quatre ans, un taxi amène Marine au collège de Saint-Pierre-du-Mont, à une quinzaine de kilomètres de sa maison. Et la ramène tous les soirs. « C'est un poids en moins sinon je serais tout le temps sur les routes à courir, assure Catherine Peyré. Pour nous, c'est un vrai plus. Même si Marine aimerait bien partir en car avec les autres enfants, elle sait aussila chance d'avoir un taxi pour la véhiculer. Tout le monde n'a pas cette chance ailleurs. »

Cette année, 95 parcours de taxi sont faits chaque jour, jusqu'à 200 kilomètres parfois aller-retour, quand il faut emmener les enfants dans des écoles spécialisées comme la classe d'intégration scolaire (CLIS) de Bayonne réservée aux enfants porteurs de troubles auditifs. Il n'en existe pas dans les Landes. Ou celle de Salies-de-Béarn pour les troubles moteurs.

A65

un chantier d'envergure

Le chantier de l'A65, la future autoroute reliant Langon à Pau, est bien parti.

Le Groupement d'intérêt économique (GIE) A'Liénor chargé de la construction* a démarré en juillet 2008 dans la partie sud, du côté béarnais. Des équipes ont également très vite commencé la partie nord. C'est la stratégie du GIE : travailler sur tout l'itinéraire en même temps pour se rapprocher du calendrier contractuel d'octobre 2010. Mais avec le retard de six mois minimum dans le démarrage initial des travaux, il est plus réaliste d'envisager une ouverture de l'autoroute en 2011. Seule la déviation d'Aire-sur-Adour, dont les travaux sont supervisés par l'État, devrait ouvrir vite, vers la mi-2009. Elle sera gratuite pour les Landais.

Le chantier de l'A65 est immense : il s'agit de réaliser 150 kilomètres d'autoroute sur trois départements, soit une emprise de 1400 hectares, pour un investissement d'1,2 milliard d'euros (valeur 2007), financé, pour le moment avant une probable négociation avec l'État, par le seul concessionnaire. Les travaux de la partie landaise, la plus longue de l'itinéraire (80 km environ), devraient débuter courant du premier semestre 2009. Les fouilles archéologiques, obligatoires, sont en cours au moins jusqu'en mars et le déboisement sur l'itinéraire (une emprise de 30 mètres de largeur) quasi terminé. Le dossier « bruit de chantier », au sujet des nuisances liées au chantier, est également en cours avec les riverains concernés, et ce jusqu'au premier semestre 2009.

La partie landaise, appelée section centre dans le jargon du concessionnaire, n'est pas la plus difficile sur le plan du terrassement – relief assez plate et sols peu durs mais elle dispose d'autres caractéristiques : « On n'a pas de bosse à gommer mais nous devons gérer la problématique de l'eau car, dans les Landes, l'autoroute est juste au-dessus du niveau de l'eau »,

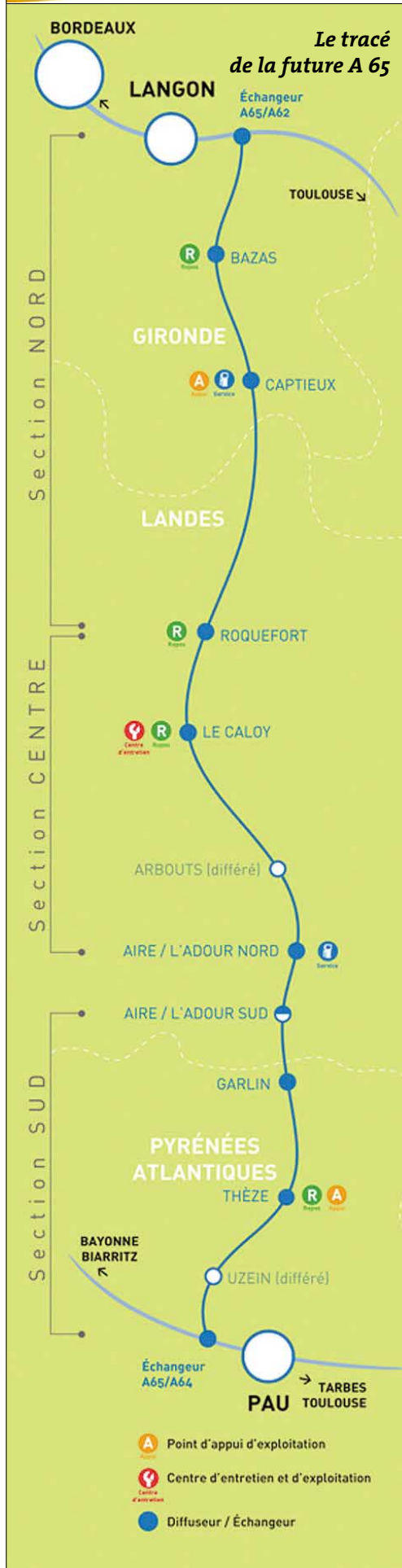
explique Olivier de Guinaumont, PDG de la société concessionnaire. En terme de conception, c'est difficile : il va falloir régler la problématique de l'évacuation des eaux de ruissellement, de leur traitement, et des cours d'eau existants. »

La base de construction pour le GIE situé à Le Caloy devrait devenir le centre d'exploitation définitif de l'autoroute (surveillance du réseau, gestion des appels d'urgence, peloton de gendarmerie...). Des entreprises locales devraient être sollicitées pendant la période du chantier : le contrat de concession oblige de soustraire 30 % du montant total des travaux à des tiers sans lien capitalistique avec le GIE. Ce dernier recrute toujours – des conducteurs d'engins, des ferrailleurs... via l'ANPE de Mont-de-Marsan.

** Le GIE est mandaté par la société concessionnaire de l'infrastructure composée du groupe français de BTP Eiffage et de la société privée d'autoroutes Sanef.*

L'A63-RN10 va mettre les bouchées doubles

Après deux années de parenthèses liées à un recours judiciaire, le gouvernement a annoncé, début décembre 2008, la relance de la procédure de mise en concession privée de l'A63, l'ex-RN10. Il s'agit de mettre à 2x2 voies et aux normes autoroutières, les 102 kms dont 88,5 kms dans les Landes de l'ex-RN10. Coût de l'investissement : 400 millions d'euros, sans subvention publique, pour une mise en service en 2012. Les travaux de la première phase de l'aménagement comprendront la mise aux normes de l'autoroute, la création de 1200 places de stationnement pour les poids lourds, la mise en place de protections acoustiques et environnementales, la construction de deux crèneaux à 2x3 voies de 15 kms chacun où les poids lourds pourront se dépasser, qui leur sera interdit sur le reste de l'itinéraire, la rectification des virages de Labouheyre et la mise en place d'une barrière de péage pleine voie à chaque extrémité.



TROIS QUESTIONS...**« L'A65 et la LGV sont une chance pour les Landes »**

À l'époque du réchauffement climatique, du Grenelle de l'environnement et de la sensibilisation croissante du grand public aux problèmes environnementaux, est-ce toujours indispensable de vouloir faire une autoroute (Langon-Pau/A65) et une Ligne à Grande Vitesse ?

L'autoroute A65, dont je veux préciser qu'entre Langon et Pau, elle desservira Mont-de-Marsan et Aire-sur-l'Adour, est un projet relativement ancien. Quand la gauche est arrivée aux affaires en 1998, il était en panne et nous avons décidé d'en faire une priorité. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il en allait de l'unité et de l'équilibre du territoire aquitain. Il nous fallait impérativement relier le sud aquitain à Bordeaux de manière plus rapide et plus sûre. En même temps, dès cette époque, nous avons dit clairement que ce serait le dernier gros chantier routier financé par la Région. Et, parce que nous voulions rééquilibrer les modes de transport, nous avons investi massivement dans le ferroviaire. Notre combat pour la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux et son prolongement vers Dax (via Mont-de-Marsan) et l'Espagne s'inscrit dans cette démarche. Je le dis très tranquillement, on ne peut pas à la fois ne plus vouloir d'autoroute et ne pas vouloir le TGV. L'Aquitaine est située sur un axe nord-sud très circulant, vital pour l'économie. Si on veut limiter le transport routier, trop coûteux et trop polluant, alors il faut privilégier le rail. En désengorgeant la ligne existante en voie de saturation, la LGV permettra de développer le TER et le fret. C'est notre objectif.



JEAN-LOUIS CARRÈRE
SÉNATEUR DES LANDES,
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
RÉGIONAL D'AQUITAINE
PHOTO ALBAN GILBERT

Quels sont les impacts positifs et négatifs de ces grandes infrastructures pour les Landes, en terme d'aménagement du territoire, d'économie et d'environnement ?

Tout le monde veut bien circuler plus sûrement et plus rapidement, à condition que les nuisances soient pour les autres. Soyons raisonnables. Nous nous sommes engagés à faire tous les efforts nécessaires pour limiter les nuisances sonores et environnementales. Et nous le ferons parce la nature exceptionnelle du nord-est landais nous importe au plus haut point. C'est notre patrimoine et notre richesse à tous. Qui peut nier les bénéfices de ces infrastructures sur l'attractivité de ce territoire et donc sur l'installation de nouvelles activités créatrices d'emploi ? Je suis plutôt de ceux qui croient que l'autoroute A65 et la LGV sont une chance et un atout pour les Landes et particulièrement pour le nord du département.

Quelles actions particulières souhaitez mettre en place la Région Aquitaine avec le Département des Landes en matière d'accessibilité aux transports publics ?

La première action est en cours puisque le Conseil général des Landes revoit son schéma départemental des transports à partir de l'offre ferroviaire régionale. Nous allons aussi financer des travaux sur les pôles d'échanges de Dax, Ychoux et Labouheyre. Nous travaillons également, dans le cadre du schéma d'accessibilité, à coordonner nos politiques pour faciliter l'accès aux transports publics des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Notre partenariat privilégié avec le Département des Landes se traduit déjà par des travaux d'aménagement en gare de Dax. Enfin, je souhaite que nous parvenions, comme nous l'avons fait en Gironde avec Modalis, à mettre en place un titre de transport unique pour les trains régionaux, les autobus régionaux et départementaux et les bus urbains.

Laurent Civel,
DIRECTEUR D'ENERLANDES

« Enerlandes sera le fer de lance de la révolution énergétique »

propos recueillis par
ELLA CONTI

À travers la création de la société d'économie mixte Enerlandes, le Conseil général compte participer aux projets innovants en matière d'énergies renouvelables. Une première en Aquitaine.

En quoi vont consister les missions de cette société d'économie mixte ?

C'est simple, il s'agit de contribuer au développement des énergies renouvelables dans les Landes et ce, de deux façons : soit en portant directement des projets, soit en apportant du capital sur des projets qui nécessitent un apport conséquent, mais en restant minoritaire.

Comment va-t-elle fonctionner, avec quels moyens et pour quelle durée ?

Cette SEM est récente : après le vote de principe, le 25 juillet dernier à l'unanimité, elle a été officiellement créée cette fin d'année 2008. La volonté du Président Henri Emmanuelli était de créer une structure légère, il n'y aura donc qu'une seule personne : un directeur, moi-même, sans autre salarié. Le conseil d'administration est composé de dix administrateurs représentés en fonction des parts dans le capital. Comme le stipulent les statuts, elle réunit en majorité des actionnaires publics dont le Département des Landes (71 %) et le Sydec (11 %), mais aussi des actionnaires privés tels que la Caisse des Dépôts et Consignations (11 %), le Crédit Agricole, la Cafsa et Maisadour (6 %), et les Chambres de commerce, d'agriculture et de métiers des Landes (1 %).



Elle dispose d'un capital de 1,4 million d'euros. Ce capital est loin d'être ridicule car cela permet déjà de procéder à des projets en propre, et d'intéresser des porteurs de projets par l'apport en fonds propres, de crédibiliser la démarche auprès d'autres investisseurs potentiels, et de sécuriser les banques, ce qui est appréciable en ce moment.

Concrètement, la SEM avec l'entreprise intéressée créeront une nouvelle société anonyme simplifiée (SAS) dans laquelle le porteur de projet détiendra la majorité des parts. Il faut noter une particularité d'Enerlandes car on la retrouve rarement dans d'autres SEM : nous avons établi un pacte d'actionnaires c'est-à-dire que les partenaires sont obligés de se mettre d'accord sur la stratégie, les projets, les montants... Ça rassure tout le monde et cela oblige des relations de partenariat. Par exemple, pour chaque projet dans lequel la SEM va investir des fonds, il est exigé une rentabilité minimale, inscrite dans le pacte d'actionnaire. C'est un challenge car, en tant que directeur, je ne peux pas proposer un canard boiteux. Les partenaires de la SEM non plus.



» **Les Landes sont une mini-Californie, avec le ciel, le soleil et l'Adour ! »**

Quels sont les premiers projets dans lesquels Enerlandes va s'investir ?

Pour le moment, nous en avons identifié quatre dans lesquels la SEM sera minoritaire : le projet « Turbolandes » mené par la papeterie Tembec à Tartas, consiste à valoriser la vapeur produite par l'actuelle chaudière à bois via une turbine à condensation. Coût estimé du projet : 12,5 millions d'euros. À Morcenx, l'entreprise de traitement d'amiante Europlasma devrait mettre au point une technique unique au monde de gazéification d'ordures vertes : ce gaz sera brûlé dans des moteurs à combustion pour en faire de l'électricité. L'investissement s'élève à 40 millions d'euros. Le projet du semencier Maïsadour consiste à remplacer les toits de certains silos sélectionnés (2000 m²) par des panneaux photovoltaïques. Dans un premier temps, six sites sont retenus pour un coût de 1,6 million d'euros. Enfin, une ferme photovoltaïque à Villeneuve-de-Marsan, comprenant 20 hectares de cellules posées au sol (24 millions d'euros d'investissements) pourrait voir le jour courant 2009 pour une mise en exploitation d'ici à fin 2009. Un bon indicateur permet de prendre conscience de l'enjeu de ces investissements (80 millions d'euros) : ces quatre projets représentent une production équivalente à la consommation électrique (hors chauffage) d'au moins 45 000 personnes par an.

Par ailleurs, Enerlandes avance sur des actions menées directement : une démarche globale de toitures photovoltaïques sur les bâtiments du Département, par exemple sur différentes casernes du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Nous étudions également la possibilité d'un bâtiment solaire avec le Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes (Sydec). Côté biomasse, nous étudions également des projets de chaufferies bois et de valorisation d'huiles usagées.

Pourquoi vouloir créer une structure dédiée et ne pas faire intervenir directement le Conseil général dans les projets ?

Tout simplement parce que c'est interdit par la loi : une collectivité ne peut pas financer directement une entreprise privée. Étant donné que le président Henri Emmanuelli souhaitait être acteur dans le domaine des énergies renouvelables, cette solution a été trouvée. La SEM permet donc une visibilité et un engagement politique fort des élus et des partenaires. C'est également un moyen de coordonner les projets actuels et à venir, en montrant aux développeurs qu'un acteur local existe et peut les épauler.

B I O E X P R E S S

Ce trentenaire dynamique est un enfant du pays : il est né à Dax un 19 mars 1976 et vient souvent se ressourcer dans les Landes. Il n'est jamais vraiment parti très loin : Sciences Po Toulouse puis Bordeaux (centre de préparation à l'administration générale), il est embauché, en 2001, à la direction du budget de la Caisse des Dépôts et Consignation à Paris. Cinq ans plus tard, ce jeune homme à l'esprit vif devient chargé du développement territorial à Bordeaux, pour deux départements : le Lot-et-Garonne et... les Landes. Fin 2008, cet amateur de bons mots, de randonnées et de lectures, de Charlie Hebdo à Tolstoï, prend la direction de la SEM Enerlandes.

Quels sont les potentiels et les atouts des Landes en matière de développement d'énergies renouvelables par rapport à d'autres départements d'Aquitaine ?

Ce département est fascinant par toutes ces potentialités énergétiques : biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité, géothermie, etc. C'est le premier massif forestier d'Europe avec des professionnels comme la Cafsa sur lesquels la SEM peut s'appuyer. L'agriculture est l'autre grande richesse du département avec la même remarque sur les compétences. La situation géographique est également idéale pour développer ce type de projets : le soleil y rayonne convenablement et le sous-sol est une vraie bouillotte ! Bref, une mini-Californie, avec le ciel, le soleil et l'Adour ! D'ailleurs, lors de la présentation du plan stratégique de la Caisse des Dépôts, son directeur général a classé les Landes en département pilote pour le développement des énergies renouvelables. La SEM sera un fer de lance de cette révolution des utilisations des nouvelles énergies. Et nous n'en sommes qu'au commencement.

L'odyssée de la torche à plasma

L'histoire d'Eurolasma s'écrit à Morcenx. Avec la torche à plasma en vedette et Didier Pineau en dirigeant visionnaire.

PAR FLORENCE BORD

Ingénieur au sein de l'Aérospatiale, Didier Pineau a éprouvé la torche à plasma lors de simulations de rentrée atmosphérique de véhicules spatiaux. De là à appliquer le procédé au traitement des déchets... le pas a été franchi en 1992. « La torche à plasma est un gros sèche-cheveux qui chauffe à 20 000°C et permet de vitrifier les déchets dont les déchets dangereux comme l'amiante » résume-t-il.

Eurolasma, société indépendante, a été créée afin de donner un environnement plus compétitif à la torche, toujours utilisée dans l'aérospatiale et, de l'employer dans le domaine civil. Premier acte : l'implantation de l'unité pilote de vitrification de Cenon (33) en 1995, un système de traitement des cendres issues de l'incinération des ordures ménagères, dupliqué à l'international, singulièrement dans les pays asiatiques. C'est en 2000 que Didier Pineau a racheté ses brevets à l'Aérospatiale devenue EADS. Puis qu'EDF lui a majoritairement cédé en 2001, le site de Morcenx, Inertam. Second terrain de jeu pour l'utilisation de la torche à plasma qui détruit l'amiante par vitrification. Aujourd'hui, le site reste le seul au monde pour la destruction d'amiante par vitrification, dont le résidu



Didier Pineau, PDG D'EUROPLASMA, A DÉCOUVERT SON EDEN À MORCENX

» On dévoile des potentiels extraordinaires !

une fois inerte sert de sous-couche aux chantiers routiers. L'usine traite près de 8000 tonnes d'amiante par an. Petit volume eu égard aux tonnages existants. Pot de terre contre le pot de fer de l'enfouissement ? Cela étant, l'innovation constitue le moteur d'Eurolasma qui oriente ses activités vers la production de bio-énergie grâce à... la torche à plasma.

« Cela fait 20 ans qu'on y travaille et depuis quelques années, un partenariat nous lie avec le CEA. Ce versant de la torche à plasma, c'est géant. On dévoile des potentiels extraordinaires » s'enthousiasme Didier Pineau. La nouvelle déclinaison a pour nom CHO Power et elle prend forme à Morcenx.

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

Eurolasma s'ancre délibérément dans les métiers environnementaux avec l'achat en 2006 d'une société de Mulhouse, Europe Environnement, spécialisée notamment dans le traitement des émissions de gaz, un coup de pouce au projet de gazéification des déchets. La vitrine en sera l'usine de Morcenx. « Il s'agit de valoriser les déchets banals, parfaitement triés, de les gazéifier et de récupérer la chaleur produite. L'utilisation de la torche à plasma permet un rendement énergétique de 36 % contre 18 % pour les techniques d'incinération. »

Cette production d'électricité via une turbine n'est qu'un pan de la mise en œuvre du procédé qui peut encore se diversifier afin de produire du carburant (diesel). D'ailleurs, un centre de R&D dédié complètera d'ici 5 ans le pôle de Morcenx. De consommatrice d'électricité, la torche à plasma devient productrice. Boucle bouclée qui mobilise autour de ce nouvel avatar une multitude d'acteurs : la SEM Enerlandes, le Conseil général des Landes, la Région Aquitaine, l'Europe, l'Anvar, Oséo... chacun ayant compris l'importance du projet. Finalement, Didier Pineau a découvert son Eden à Morcenx. « Venu pour Inertam, j'ai trouvé ici, une véritable communauté de patrons, une solidarité et le soutien politique qui fait la différence. »

LE PROJET CHO POWER

CHO Power s'installe sur un terrain de 5,2 ha à proximité d'Inertam. Le chantier débute en janvier pour une mise en service opérationnelle un an plus tard. Le projet architectural est conçu par Bernard Bühler. Le coût de l'opération avoisine 40 millions d'euros. L'usine offrira une production de 12MW d'électricité soit l'alimentation de 60 000 habitants. Vingt-cinq emplois directs seront créés.



Le cycle de l'eau expliqué aux enfants

Mieux comprendre le cycle de l'eau en s'amusant. C'est l'objectif de la Médiathèque départementale et de la Direction de l'Environnement, grâce à un outil ludique qui voyagera dans une dizaine d'écoles, en avril, lors du Printemps des Landes.

« Comment l'eau arrive-t-elle à l'intérieur des nuages ? » C'est la question que 26 élèves de CM2 se sont posée jeudi matin. Ils participaient à un atelier de découverte du cycle de l'eau, à Grenade-sur-Adour, dans le cadre de la manifestation Itinéraire des Mots Bis.

À travers une maquette animée et en relief, Valérie Clavé, animatrice éducative à la Direction de l'Environnement retrace en mouvement les différentes étapes du cycle.

De la « goutte qui sort du nuage » à son « évaporation dans les airs », les enfants apprennent à mettre des mots sur les différentes étapes de ce phénomène bien curieux. « C'est une notion compliquée à expliquer aux enfants. Ce support ludique qu'est la maquette leur permet de mieux visualiser le cycle de l'eau ».

● Exercices pratiques

« Au contact de l'air froid, les gouttelettes d'eau contenues dans les nuages vont retomber sur la terre, sous forme de pluie, de neige ou de grêle », explique Valérie Clavé. Chaque élève note scrupuleusement ce qu'il apprend, en particulier les termes correspondant à chaque phase. Le programme scolaire des cycles 2 et 3 est basé sur l'apprentissage de la langue française, d'où l'accent porté sur les nouveaux mots (précipitations, condensation, ruissellement, infiltration, nappe souterraine, fleuve, rivière, affluent...). Les élèves font un petit exercice récapitulatif : associer chaque mot à sa définition et reformer, à l'aide d'un schéma, le cycle de l'eau. Un schéma qu'Olivier, 10 ans, décrit avec ses mots : « La pluie va donner à boire aux rivières et aux nappes souterraines. Toute cette eau va se rejoindre dans un grand fleuve qui se jette à la mer. En s'élevant dans l'atmosphère, la vapeur d'eau se refroidit et va se transformer en gouttelettes pour former les nuages ». Et le cycle de l'eau recommence...

À Grenade-sur-Adour, les enfants de CM2 découvrent le cycle de l'eau, guidée par Valérie Clavé.

● L'eau, un liquide pas comme les autres

L'eau n'est peut-être plus cette ressource que l'on croyait inépuisable, il faut l'économiser.

À travers cette initiation, c'est aussi le message que veut faire passer la Direction de l'Environnement au jeune public. Sans eau, pas de vie possible, ni pour les plantes, ni pour les animaux ou les hommes. Face à la diminution de la ressource et aux pollutions qui la menacent, cette initiation est aussi un bon prétexte pour sensibiliser la jeune génération. Par des gestes simples (fermer correctement le robinet, prendre une douche au lieu d'un bain...), les grands, tout comme les enfants, contribuent au respect de l'environnement.

Landes 2040 Un pari sur l'avenir

◆ CATHERINE ACHER

À quoi ressembleront les Landes en 2040 ? Le Département a franchi une nouvelle étape en décembre avec le choix de trois équipes pluridisciplinaires, chargées de réfléchir à un schéma d'aménagement durable. Retour sur un futur... pas si lointain.

Imaginer notre futur à 30 ans. Le projet est ambitieux. Concrètement, il s'agit de faire travailler des équipes pluridisciplinaires (urbanistes, sociologues, économistes, élus...) sur l'avenir des Landes, au sens large : développement économique, social, touristique, environnement et structuration du territoire. L'objectif : « faire en sorte que le Département soit maître de son avenir », répond Jean-Marie Marco, directeur de l'Aménagement au Département. À l'issue d'une réflexion qui va durer 11 mois, une synthèse des projets sera proposée. Ce document jettera les bases d'une stratégie « durable et réfléchi » du territoire landais.

« À nous d'assurer le pilotage, mais chaque équipe garde son approche, sa sensibilité et son originalité, c'est tout l'intérêt de la démarche Landes 2040 », explique Didier Pauliat, responsable Stratégie et Maîtrise d'ouvrage routière au Conseil général.

Avec un budget de 250 000 euros, chaque équipe a pour mission de produire des idées, échanger, proposer des scénarii de prospection, via le site Internet Landes 2040, des séminaires, conférences, et des actions en direction des jeunes Landais.

Des équipes de notoriété internationale

Après analyse des offres, trois groupements d'entreprises émergent par leur savoir-faire et leur renommée : Acadie, EDR-Rambol et Proscot. La première, composée d'experts reconnus (ex : l'architecte Philippe Panerai,

auteur de nombreux projets urbains, dont les rives de l'Orne à Caen) propose une analyse territoriale intéressante, notamment sur le volet économique. EDR-Rambol affiche sa proximité avec le territoire. D'envergure internationale, elle suggère notamment une étude du potentiel économique et écologique de la filière bois. Enfin, Proscot a séduit par sa méthodologie ludique et pédagogiques du rendu de son travail (ex : un magazine sur les Landes de 2040). « C'est la complémentarité des approches qui a déterminé le choix de la commission d'appel d'offres », note Didier Pauliat.

« Maître de son avenir »

Souvenez-vous, il y a quelques mois, vous étiez plus de 8 000 à répondre au questionnaire « Landes 2040 ».

Cette enquête a clairement démontré que les Landaises et les Landais sont très attachés au maintien du service public ainsi qu'à un aménagement durable du territoire. L'enjeu est de taille : mieux satisfaire les Landais tout en maîtrisant mieux les coûts publics. Par exemple, face à la flambée des prix du foncier, les pouvoirs publics sont contraints d'anticiper sur la localisation du développement futur. Pour cela, « anticipation » et « planification » sont les maîtres mots du projet car 2040, « ce n'est pas de la science fiction, c'est quand même une échelle de temps réaliste », insiste Jean-Marie Marco.

- ANTICIPATION
- PROSPECTIVE
- DÉVELOPPEMENT
- AMÉNAGEMENT
- ORGANISATION

2040

JEAN-YVES MONTUS,
MAIRE DE SOUSTONS
ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES DES LANDES.

**« Le Département
va se doter
d'une politique
d'aménagement
choisie et
non subie »**

**Quel regard portez-vous
sur le projet Landes 2040 ?**

C'est un formidable projet pour le département des Landes. La pression foncière, le développement économique, l'attrait touristique et la croissance démographique sont telles, que nous devons aménager notre espace. Ce qui est intéressant dans cette démarche, c'est que l'ensemble des Landais s'approprie leur destin futur. Toutes les institutions sont sollicitées en amont : les communes, les communautés de communes etc...

**Dans quelle mesure la démarche
Landes 2040 va-t-elle contribuer à
limiter la pression foncière ?**

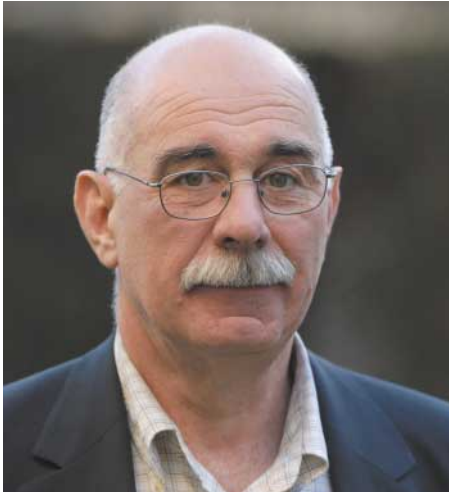
La pression foncière est un phénomène récent mais amené à s'accroître avec le temps. Si on n'y prend pas garde, notre département ne sera réservé qu'à une catégorie sociale élevée, alors que notre population, qui a ses racines ici, devrait partir. Grâce à Landes 2040, nous nous doterons des outils nécessaires pour faire cohabiter les autochtones et ceux qui souhaitent venir s'installer dans les Landes.

**Quelle est l'implication des élus
dans ce chantier ?**

Les élus interviennent surtout sur les documents d'urbanisme. L'Association des Maires a un rôle de coordination, de soutien à la cohérence territoriale et départementale. Aujourd'hui, je ne connais pas d'élus réticents à ce projet. La prospective enthousiasme plus qu'elle ne freine. Si on ne fait rien, ce sont les services publics qui vont partir. Lorsqu'on voit l'évolution de la société, nous sommes dans l'obligation d'effectuer un travail d'anticipation, d'organisation. Nos élus sont ouverts et je dirais même mieux, en attente.

**Quels sont les outils mis à leur
disposition ?**

Nous disposerons d'un certain nombre de schémas d'aménagement qui nous permettront d'anticiper sur l'avenir. Contrairement aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), le SCOT est moins précis. Il agit plutôt d'un cadrage général avec ses principes, ses orientations et ses objectifs. Il permet de s'adapter aux évolutions territoriales. Autre outil mis à notre disposition : l'Établissement Public Foncier des Landes. Cet organisme public intervient directement sur les transactions immobilières en faisant l'interface entre le vendeur et l'acheteur.



DOMINIQUE COUTIÈRE,
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON
DE LABRIT, RAPPORTEUR
DU BUDGET 2009.



Jean-Claude Deyres, Danièle Michel,
Henri Emmanuelli et Robert Cabé, le 7 novembre
lors du débat d'orientation budgétaire

TROIS QUESTIONS...

« Notre département n'a pas un centime d'euro de dette. »

Dans quel contexte ce budget se présente-t-il ?

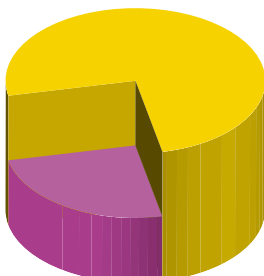
Nous sommes dans une situation de flou total en raison de la crise financière. D'un côté, nous observons une baisse de nos rentrées fiscales, avec un effondrement des droits de mutation et un recul considérable des dotations de l'État.

De l'autre, nous devons assumer le coût des politiques transférées comme le RMI ou l'APA.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2009 407,2 M EUROS

FONCTIONNEMENT
305,4 M EUROS
75 %

INVESTISSEMENT
101,7 M EUROS
25 %



**RÉPARTITION
DU PROJET DE BUDGET
PAR GRANDES MASSES**

Pour autant, le niveau d'investissement pour 2009 est inchangé. Comment allez-vous le financer ?

Notre département n'a pas un centime d'euro de dette. Cette situation nous permet d'avoir un recours plus systématique à l'emprunt. Ainsi, nous gardons notre marge de manœuvre pour le financement des compétences du Département, mais aussi pour les aides aux investissements.

Si la situation économique se détériorait, allez-vous augmenter les impôts ?

La mauvaise conjoncture économique pèse suffisamment sur les ménages aujourd'hui ! Même si la situation se dégradait, ce n'est pas aux Landais de payer la facture ! Je vous rappelle que la pression fiscale sur les ménages landais est la plus basse de la Région. Et c'est un principe auquel nous ne dérogerons pas !

SOLIDARITÉ 46 %
188,6 M EUROS

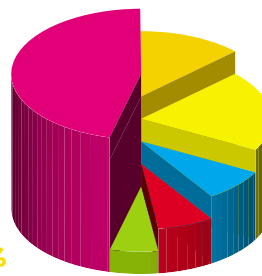
ADMINISTRATION GÉNÉRALE 8 %
25,6 M EUROS

AGRICULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL, TOURISME 7 %
24,9 M EUROS

ENVIRONNEMENT, SDIS 6 %
33,2 M EUROS

ÉDUCATION, SPORTS, CULTURE 20 %
80,7 M EUROS

RÉSEAUX, INFRASTRUCTURES 13 %
54,1 M EUROS



**RÉPARTITION
DU PROJET DE BUDGET
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS**

2009 VERS UN BUDGET DE TRANSITION

Le Conseil général prend acte de la baisse des dotations de l'État et de la conjoncture économique. Pour autant, l'effort d'investissement sera maintenu et les taux d'imposition n'augmenteront pas.

L'Assemblée départementale a examiné le vendredi 7 novembre les orientations budgétaires 2009. Ce vote intervient dans un contexte de pertes fiscales (les droits de mutation sont en baisse de 20 % par rapport à 2008) et d'un « freinage sévère des dotations de l'État ». Pour autant, le Département veut garder le cap en matière d'investissement. Il maintiendra son effort notamment en faveur des collèges et des infrastructures mais aussi des collectivités locales. Pour financer ces dotations, pas question d'augmenter la pression fiscale - son niveau reste le plus bas d'Aquitaine avec une contribution moyenne de 147,2 euros par habitant - mais le Département ne s'interdit pas d'avoir davantage recours à l'emprunt, d'autant que l'encours de dette pour emprunt par habitant 2009 est de 12,2 euros par habitant, contre une moyenne nationale de 315 euros/habitant.

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

LE POUVOIR D'ACHAT EN PLAN

La fin de cette année 2008 aura été marquée par la récession, les scandales financiers à répétition, les fermetures d'usines et les licenciements. Depuis le mois d'octobre, pas un jour ne passe sans que soit annoncé un plan social ou une mesure de chômage technique. La crise économique est là, et bien là. Elle ne fait que précéder ce qui est en train de devenir une grave crise sociale, avec son lot de drames humains.

Face à cette réalité brutale, Nicolas Sarkozy oppose un faux plan de relance et un catalogue de mesurette, qui ne va rien relancer du tout et qui ne contient rien ou si peu pour doper le pouvoir d'achat des Français. Rien non plus sur le logement et rien encore sur les investissements publics qui n'ait été déjà prévu.

En revanche, le gouvernement continue à déréglementer le marché du travail. La généralisation du travail le dimanche et le recul de l'âge du départ en retraite montrent que le dogme libéral est toujours à l'œuvre. Comme si cela ne suffisait pas, les contribuables sont aujourd'hui appelés à financer 450 millions d'euros afin de laisser l'intégralité de la pub télé à Bouygues, Boloré et consorts, les très médiatiques amis de Nicolas Sarkozy. Dans le même temps, le travail de casse de l'école de la République se poursuit avec la suppression des postes de maîtres spécialisés dans le traitement de l'échec alors que les temps d'apprentissage sont raccourcis !

En cette période de vœux, on ne peut espérer qu'une prise de conscience rapide des enjeux et de vraies initiatives en faveur du pouvoir d'achat, le grand oublié de 2008.

GROUPE

Parti Communiste

POUR UN AMÉNAGEMENT DE PROXIMITÉ

Crise financière, crise économique, crise sociale, crise écologique... Il y a besoin de revoir l'organisation de la société en mettant au centre de tous les choix l'homme et son environnement. Aujourd'hui, les Français dépensent plus pour leurs déplacements que pour leur alimentation. De plus, ces déplacements des hommes et des marchandises se faisant depuis une quarantaine d'années bien davantage par la route, génèrent pollution, réchauffement de la planète, insécurité, gaspillage de l'énergie. Trop souvent les activités économiques sont envisagées sur quelques grands axes routiers et autour de grandes villes.

Aussi, il y a urgence à repenser sur le fond les politiques publiques en termes d'urbanisme, de développement des territoires, de localisation des activités productives et de services, de développer l'offre et l'accessibilité de transports publics de qualité.

Réduire de 20 % d'ici à 2020, les gaz à effet de serre dans les transports nécessite de développer notamment le ferroviaire pour les voyageurs et marchandises.

En particulier les trains express régionaux (TER) pour répondre à la demande en hausse au plus près des usagers actuels et futurs.

Des trains facilement accessibles, ce qui suppose d'arrêter de supprimer des gares, des lignes et d'en rouvrir.

Le transport en commun par car et covoiturage pouvant être développé, plus particulièrement là où le ferroviaire n'est pas possible.

L'État doit jouer son rôle en apportant sa nécessaire contribution financière, ce qu'il ne fait pas aujourd'hui.

Au contraire, en privatisant les autoroutes et des lignes ferroviaires, en décidant de lancer de nouvelles autoroutes, à la fois il contribue à renchérir le coût des déplacements et de détériorer l'environnement.

GROUPE

UMP Nouveau Centre

UN PLAN DE RELANCE VITAL ET AMBITIEUX

Comme l'affirmait le Président Sarkozy : « La crise nous impose de ne pas attendre, de faire aujourd'hui ce que nous avons prévu de ne faire que demain ou après-demain. » Le ralentissement de l'économie impose de soutenir l'activité et l'emploi par des mesures fortes. C'est là tout l'objectif de cette relance par l'investissement car, plus d'investissement, c'est plus d'actualité et d'emploi en France.

Les principales mesures de ce plan reposent sur :

- l'augmentation de 8 milliards des investissements allant à la fois vers les grandes entreprises publiques pour moderniser et développer les programmes d'équipements et les domaines stratégiques (enseignement supérieur, recherche ...),
- le soutien des investissements des collectivités locales, du secteur du logement (construction ou acquisition de 100 000 logements sociaux et doublement du prêt à taux zéro pour les acquisitions de logement neuf en 2009) et de l'industrie automobile (la création d'une « prime à la casse » et d'un fonds de restructuration de l'automobile pour aider les sous-traitants).

De plus, l'État devra rembourser par anticipation les sommes dues aux entreprises à hauteur de 11,5 milliards et simplifier les procédures de la commande publique et de l'urbanisme.

Il devra aussi renforcer les politiques actives en faveur de l'emploi (dotation supplémentaire de 500 millions d'euros, politique d'exonération de charges).

Enfin, pour les personnes les plus fragiles, une prime exceptionnelle de 200 euros sera versée aux futurs bénéficiaires du RSA. C'est dans ces moments difficiles que l'Union Nationale doit trouver tout son sens.

Les jeux partisans ne peuvent être de mise. Il n'est que trop temps pour l'ensemble de partis politiques de s'en rendre compte et de faire preuve de responsabilité.

Olivier Brunhes, résident de Rion

Dans le cadre d'Entr'Acte et Scène, Olivier Brunhes, comédien, auteur dramatique et metteur en scène anime des ateliers d'écriture à la maison de retraite et à la Médiathèque de Rion.

Olivier Brunhes, à la médiathèque de Rion



■ Parlez-nous de ce qui vous a conduit au théâtre, les circonstances, la motivation, les premiers souvenirs...

J'étais un adolescent turbulent, peu enclin à accepter les contraintes, rêveur. Un jour, dans cet ennui qui accompagnait mon errance, j'ai rencontré une jeune femme qui m'a dit qu'elle faisait du théâtre au cours Dullin. Je ne l'ai jamais revue ! Je ne me l'explique toujours pas mais ça a été pour moi un déclic, une intuition profonde de ce qu'allait être ma vie. Je suis rentré chez mes parents, j'étais

en terminale, au début de l'année, et je leur ai annoncé que j'arrêtais mes études pour faire du théâtre au cours Dullin. C'est ainsi que l'ennui a cessé. Peut-être étais-je mûr ? L'accumulation des spectacles que j'avais pu voir, leur empreinte, mêlée aux lectures ? C'est pour cela que j'attache une grande importance à la possibilité de la rencontre, au miracle des rencontres dans le domaine de l'art. Le miracle de reconnaître une intuition, de la mettre en œuvre. L'art est définitivement lié aux miracles.

■ Pouvez-vous citer quelques personnes de la scène qui ont compté ou comptent pour vous et pour quelles raisons ?

Laurent Terzieff a été la figure centrale de mon apprentissage. Il m'a vu jouer lorsque j'avais 22 ans - je ne le connaissais pas - et il m'a demandé de travailler avec lui. Nous avons passé une quinzaine d'années ensemble. Dans la configuration intérieure dans laquelle j'étais, j'avais besoin que mes maîtres fassent ce qu'ils disent, et Laurent était sur les plateaux à mes côtés !

Je le voyais faire, je le voyais être. Il reliait mon histoire de jeune homme à une puissante tradition théâtrale qui remonte loin du côté de Roger Blin, Jovet, Dullin... Ariane Mnouchkine a également beaucoup influencé ma jeunesse. La puissance de ses spectacles, de sa direction.

■ Votre carrière a connu un « virage » qui vous a mené hors des scènes traditionnelles. Est-ce à ce moment que vous êtes passé à l'écriture ?

C'est le sentiment que le théâtre était replié sur lui-même, qu'il se coupait du public, de la vie qui m'a poussé à chercher de nouveaux liens avec le monde... Cette impression que mes copains de cité ne pourraient jamais me voir tant la distance entre le monde « cultivé » et la « vraie vie » se creusait. J'ai alors rencontré des gens souffrants (handicap, exclus, prisons), et je me suis aperçu que l'art était par excellence l'outil du souffrant. Et l'écriture qui rodait - j'avais réalisé des films, écrit des chansons - s'est cristallisée.

■ Comment se déroule votre résidence dans les Landes ?

Ma présence dans les Landes, c'est multiplier la possibilité de rencontres. Pour ce que ma présence, mon expérience peut apporter aux autres, pour ce que les autres peuvent apporter à mon regard aussi ! Croiser le très urbain et le très rural. Avoir la possibilité d'écrire et d'amener des textes, des pièces, des livres. Au mois d'avril, je viens avec ma dernière pièce Rêve d'A. que je répète en ce moment. Autour du spectacle il y aura des rencontres, des ateliers pour favoriser l'échange. Nous rendrons compte des histoires, des fictions que nous aurons mis à jour dans les ateliers d'écriture démarrés depuis l'automne. Parce que l'endroit de la fiction est, à mes yeux, le seul endroit où l'on peut totalement inventer sa vie. C'est rare. Profitons-en !

*Sculpture du mot « Maintenant »
à l'entrée du collège
de Labenne*

500 FAÇONS D'ÉCRIRE MAINTENANT !

Les 520 élèves du collège de Labenne avaient 4 mois pour plancher sur ce mot dans le cadre du 1% artistique. À la clef : une sculpture 3D érigée aux portes de l'établissement.

Dans le cadre du 1% artistique, le collège de Labenne accueille l'artiste plasticienne polonaise Jagna Ciuchta. Consigne de départ : écrire, dessiner, façonner ou mettre en scène le mot « Maintenant ! ». « Ce terme colle parfaitement à la vie d'un adolescent. C'est « maintenant » que leur vie se construit, c'est une période de mutation, de changement à tous les niveaux. « Il fallait artistiquement marquer cet instant crucial », insiste Jagna Ciuchta, diplômée de l'Académie des beaux-Arts de Poznan. Une banderole frappée de « Maintenant », des maillots de foot, des écrits en pâte à modeler, des dessins, des témoignages ont été fabriqués et immortalisés sur près de 12 000 cartes postales. Un livre sera édité à la fin de l'année, fruit de l'ensemble des ateliers mené par l'artiste.



» Il fallait envisager le 1 % artistique comme fondation symbolique. »

Le point d'orgue de cette résidence artistique est la sculpture du mot « Maintenant » à l'entrée du collège. Cette « anamorphose 3D », qui voit le jour courant janvier, sera perçue comme une pluie de lettres dispersées. La visite de l'établissement, construit en 2004, a été le véritable point de départ de l'inspiration de l'artiste. « Le choix de son architecture dynamique, colorée et entourée de verdure, jusque dans l'histoire particulière du lieu (ancienne zone de transit des esclaves) ont inspiré mon projet, qui s'inscrit dans une fusion de l'œuvre et de la résidence ». La typographie de la sculpture sera issue du travail de l'artiste avec les collégiens. « Il fallait envisager le 1 % artistique comme fondation symbolique, engageant toutes les générations. »

Sculpture et chaudronnerie à Linxe

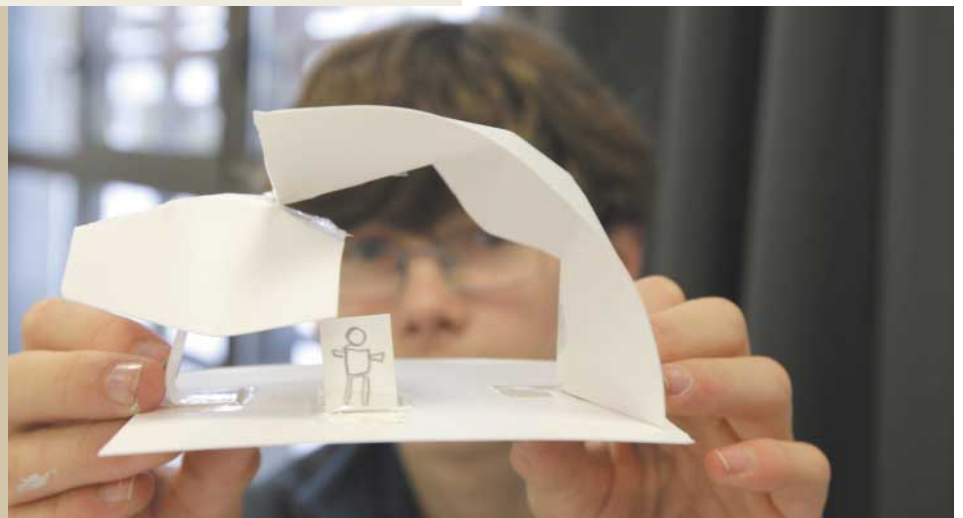
Aux élèves de 5^{ème} du collège de Linxe, Christophe Doucet a demandé de réfléchir à des « sculptures qui créent du lien, où l'on peut se retrouver, discuter ou se reposer ». L'artiste veut donner libre cours à l'imagination des élèves. « Je ne leur ai donné aucune consigne. À partir d'une thématique de départ, ils ont carte blanche ». L'œuvre retenue prendra la forme d'une sculpture monumentale, fabriquée à partir de tôle d'acier ou d'aluminium. Elle sera exposée à la fin de l'année devant l'établissement. Seule contrainte : elle devra s'insérer dans un environnement fait de béton armé, menuiserie, et brise-soleil en bois. Autour de lui, les projets des adolescents s'affinent. « Ce projet permet surtout aux élèves d'avoir accès à tous les rouages d'une démarche artistique, des contraintes de fabrication à sa valorisation », note Claire Coulon, professeur d'Arts plastiques au collège de Linxe.

Pliage origami au collège de Linxe

LE 1 % ARTISTIQUE

Procédure originale créée en 1951, l'obligation de décoration des constructions publiques, plus communément dénommée « 1 % artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art à des artistes.

Le Département a fait le choix d'associer les élèves à la démarche artistique, via des résidences d'artistes, une première en France. 3 collèges sont concernés cette année : Linxe, Gabarret et Labenne.



Le petit bal perdu



● **23 ET 24 JANVIER**
SAUBRIGUES
Week-end
théâtre amateur

Le théâtre amateur vous donne rendez-vous à Saubrigues : la Compagnie « Le Théâtre sans Nom » pour la pièce « J'y crois pas », une comédie loufoque où un évadé de prison fait irruption dans un couvent... et la Cie « Salut l'Artiste » pour une adaptation humoristique et originale de « L'Avare » de Molière.

Réservations auprès de l'Office de Tourisme du Pays Tyrossais au 05 58 77 12 00

● **14 FÉVRIER**
BOURRIOT-BERGONCE
La « voix de Piaf »
en concert

Jil Aigrot, la voix de Piaf dans le film « La môme » d'Olivier Dahan, rend hommage à Edith Piaf en interprétant ses plus grands succès. Que ce soit dans la gestuelle ou dans la voix, elle incarne parfaitement le personnage dans toute son authenticité et sa simplicité.

Réservations au 05 58 45 66 93

● **13 ET 14 FÉVRIER**
MORCENX
« La Guitare en chantant »

Une belle affiche pour ce 3^{ème} Festival de la guitare de Morcenx. Vendredi 13 février réunira sur scène Sylvestre Planchais puis Le Nouveau trio gitan : Christian Escoude, David Reinhardt et Jean-Baptiste Laya. Samedi 14 février, les festivités commenceront dès 17h30 avec Little, puis Maya Barsony à 18h45, Grace à 20h, Clarika à 21h15. La Grande Sophie à 22h30 clôturera la soirée.

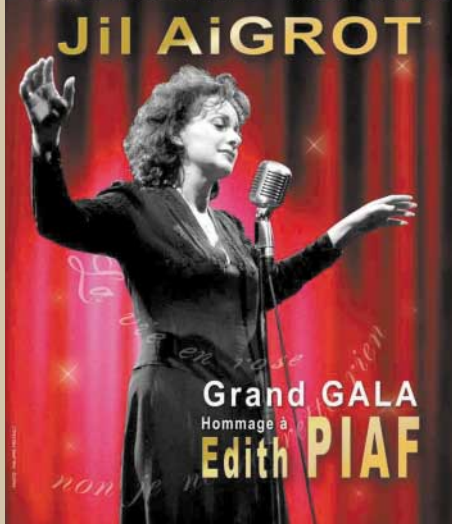
Réservations au 05 58 04 79 50 ou dans les points de vente habituels

● **13 FÉVRIER**
SANGUINET
Le petit bal perdu

La chansonnette issue du répertoire de Bourvil au milieu du public attablé, comme dans un cabaret des années 50. Rires, nostalgie et poésie seront au rendez-vous de cette soirée originale. Tous publics à partir de 7 ans.

Renseignements au 05 58 78 82 82
<http://crabb.free.fr>

La Voix de Piaf dans le film
"LA MÔME" c'est ELLE...



● **17 JANVIER**
DAX

Lisa, un voyage dans la poésie et l'imaginaire
Les sept artistes de la jeune compagnie lyonnaise Arcosm nous emmènent dans leur univers musico-chorégraphico-théâtral : le rideau s'ouvre, des personnages gris, uniformes, se bousculent, évoquant le rythme trépidant de notre vie quotidienne. Un cri tout à coup rompt ce ballet insensé : c'est celui de Lisa, tout de rouge vêtue... Spectacle proposé par les Amis du théâtre, à partir de 6 ans.

Réservations à la Régie municipale des fêtes et des spectacles au 05 58 909 909

Lisa



Le ballet de l'ONB



● **23 JANVIER**
MIMIZAN
 Le ballet de l'ONB
 en Quatre tendances

Quatre tendances du ballet de l'Opéra national de Bordeaux illustre en quatre tableaux vivants l'histoire chorégraphique contemporaine à travers les œuvres de William Forsythe, Jiri Kylian, Claude Brumachon et Thierry Malandain.

Réservations au 05 58 09 93 33

● **10 FÉVRIER**
AIRE-SUR-L'ADOUR
 Concert du Pupitre
 des vents de l'Orchestre
 Pau Pays de Béarn

Après un concert scolaire l'après-midi, les musiciens de l'orchestre Pau Pays de Béarn titulaires du pupitre des vents proposeront un spectacle tous publics consacré aux œuvres de Gally, Poulenc, Flégier, Mozart, Milhaud et Ohana. L'idée de l'Orchestre depuis l'arrivée en 2002 du chef Fayçal Karoui est d'offrir une image dynamique et moderne de la musique classique et des concerts.

Réservations au 05 58 71 64 70

● **1^{ER} FÉVRIER**
LUXEY
 L'accordéon à l'honneur

Le temps d'une journée, Luxey vivra au son de l'accordéon. Une « Tchatche » le matin permettra au public de rencontrer musiciens (Michel Macias, Philippe de Ezcurra, Jean-Luc Amestoy) et professionnels pour discuter de l'influence de cet instrument populaire et traditionnel sur la musique contemporaine, et de son utilisation dans les répertoires classique et jazz. La projection du film « Adieu Nadau », une histoire d'accordéons, viendra enrichir les débats. Les artistes se retrouveront l'après-midi au Foyer municipal pour un concert inédit.

Renseignements et réservations
 auprès de Musicalarue au
 05 58 08 15 14 ou sur le site
www.musicalarue.com

● **14 FÉVRIER**
MONT-DE-MARSAN
 La vie devant soi

Un grand classique de Romain Gary programmé à l'Espace François Mitterrand avec Myriam Boyer, Aymen Saïdi, Xavier Jaillard, Magib Bouali, dans une mise en scène de Didier Long. C'est l'histoire d'un amour filial entre Dame Rose, une vieille juive qui fut prostituée (avant Auschwitz...), et Momo, un jeune arabe de 10 ans abandonné chez elle. On se surprend à rire et à pleurer à découvrir les liens qui unissent ces deux êtres à la fois si différents et si proches.

Réservations au 05 58 05 87 38
 ou dans les points de vente
 habituels

PLUS D'INFOS : www.landes.org

La vie devant soi



14-18

REGARDS
D'ENFANTS

Comment parler de la guerre à un enfant de 10 ans ? Au travers de l'affiche, les Archives départementales ont choisi de raconter le quotidien des soldats au front, et des familles restées à l'arrière.

« Casse aujourd'hui ton sucre en deux pour en avoir demain ». Sur cette affichette, l'image de la guerre est quasiment absente. Seul le slogan rappelle que la mobilisation de chacun est indispensable. « Avec les enfants, nous avons décidé de pas rentrer dans le détail de la guerre, mais de retracer le quotidien des hommes et des femmes, à travers le seul média de l'époque, l'affiche », explique Brigitte Pallas, animatrice aux Archives départementales. Comment se préparaient-ils ? De quoi était fait l'ordinaire des familles ? Ce sont tous ces aspects du quotidien que fait aussi revivre l'exposition « 14-18, des Affiches et des Hommes », aux Archives départementales.



● Repères pédagogiques

Plus que des images, ce sont aussi des valeurs (la privation, la solidarité, la mobilisation...), un vocabulaire (tranchées, veuves, pupilles de la Nation, emprunts...) et des repères historiques qui sont mis en avant auprès du jeune public. Comme cet hommage, symbolisé par une femme et son enfant, qui rappelle la dette du pays envers les orphelins de guerre. « On va leur donner des bourses pour étudier, pour manger, pour vivre convenablement », comprend Emma, 10 ans, élève de CM2 à l'école Jean Moulin de Mont-de-Marsan.

« La fin de la guerre, c'est la renaissance ! »

La longueur de la guerre pose très vite le problème de son financement. La solidarité se met alors en route, au travers des emprunts, stigmatisés par l'affiche « L'or combat pour la Victoire ». On y voit un soldat allemand, écrasé par le poids d'une pièce frappé du coq gaulois. « Les sous récoltés prennent le chemin des tranchées pour gagner la guerre », résume, le petit Nicolas. Puis, surgit cette « dame avec ses enfants dans un cadre coloré et fleuri » et « ces images de reconstruction » décrites par Éric, 10 ans. « C'est la renaissance », s'exclame l'enfant, « la guerre est finie, c'est un message d'espoir ! ».

L'uniforme de la Grande Guerre fascine toujours autant les enfants

● L'uniforme, objet de fascination

L'élément le plus marquant pour les enfants reste sans doute l'uniforme de la Grande Guerre. Hérité de 1870, il est constitué du fameux pantalon garance, « du nom de la plante qui servait à sa teinture en rouge vif », se souvient Éric, à l'issue de la visite. « Ce pantalon faisait des soldats des cibles idéales pour les ennemis », leur explique Marie Lasserre, responsable de la Valorisation du patrimoine aux Archives. Sur la tête, un képi bleu et rouge. Au pied, des brodequins, des chaussures de marche épaisses, « pour ne pas glisser quand il pleut », croit savoir Nicolas. Cet uniforme n'était pas du tout adapté à la guerre. Alors, au fil de l'expo, on y découvre un costume plus adéquat.

« On a échangé le képi contre le casque pour éviter que les balles ne transpercent la toile de la casquette », soulève Jean-Baptiste, fasciné par ce mannequin. « Le soldat a l'air très fier avec son uniforme » conclut Anne, qui nuance : « ça ne doit pas faire oublier tous les morts et les vilaines choses de la guerre ».

M O T S F L Ê C H É S

| | | | | | | | | |
|------------------------|-------------|------------------------|-----------------|---------------|------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| COMME UN CHÈQUE | | AMÉ-TROPE | | C'EST ÉVOQUER | | MIS HORS JUS | | MIS EN BOULE |
| | | BOUI-BOUI | | CHAT-TERIES | | À LA CONDITION | | |
| COORDONNÉE HORIZONTALE | → | | | | | | | |
| SPORT | → | | | | | | | |
| RÉDIGER | | | | | | | | |
| | ↙ | | | | | IL SUI | → | |
| | | | | | | UN COURS | | |
| ÛVRES PAR LA BANDE | | SE FENDRE POUR LA PEAU | → | | | IMAGINÉ | | |
| | ↙ | | | | PARLERS DES ÎLES | | ÉPREUVE OU ENVELOPPE | |
| REFAITES, RÉPÉTÉES | | SA VIE EST DURE | → | | | | | |
| | ↙ | | IF ? | | | | | |
| | | | | | | | | |
| AU RÉGIME TROP RICHE | DESSERT | | | | | SANS AUCUN MÉLANGE | | ASSEZ TOUCHÉS |
| | BONNE GUIDE | | | | | | | |
| | | | | | PREND PARTI | | | |
| | | | | | SUR LA PAILLE | | | |
| C'EST TRÈS LIANT | | | HEUREUX HOMME ! | → | | | | A DES POINTS NOIRS |
| AU DEDANS | | | ACQUIS | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | COMME FOU | → | | | | | |
| | | | | | | | | |
| VENDUES OU RENDUES | → | | | | | | | |



R E C I T T E

BROCHETTES DE LOTTE et fondue de fenouil

Pour 4 personnes

Ingrédients :
 800 g de queue de lotte
 1 poivron rouge
 1 poivron jaune
 2 oignons
 4 champignons
 4 bâtons de citronnelle
 ou 4 brochettes en bois

Cuisson : 35 mn
Difficulté : facile

Garniture :
 1 kg de fenouil
 1 oignon
 1 botte d'aneth
 Sel, poivre.

Préchauffez votre four à 180°C (th. 6).
 Précisez l'oignon, les poivrons et les champignons à l'eau bouillante salée pendant 4 à 5 minutes. Découpez en huit les poivrons et un des oignons.
 Divisez la queue de lotte en 12.
 Enfilez les cubes de poivrons, d'oignons, de champignons et de lotte sur des brochettes en bois ou des bâtons de citronnelle selon votre imagination. Disposez-les dans un plat légèrement huilé allant au four.
 Salez, poivrez. Laissez cuire pendant 10 minutes.
 Garniture : Ciselez les fenouils.
 Coupez l'oignon restant en fines lamelles et faites-le suer dans une casserole avec de l'huile d'olive.
 Ajoutez le fenouil. Cuisez à couvert 15 à 20 minutes à feu doux. Ajoutez ensuite l'aneth haché.
 Salez, poivrez. Servez ensuite les brochettes sur la fondue de fenouil.

Copyright : Ofimer - Mixture

S O L U T I O N S

● MOTS FLÊCHÉS

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | ■ | S | E | ■ | O | N | ■ | L | E | R | ■ | V | ■ | E | S | ■ | E | M | ■ | D | ■ | S |
| ■ | I | S | ■ | ■ | I | ■ | ■ | ■ | ■ | R | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| ■ | C | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| ■ | A | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| ■ | B | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | | | | 7 | 3 | | 1 | |
| | | 2 | 8 | 4 | | | 6 | 5 |
| | 5 | | | | | | 9 | 8 |
| | 6 | 1 | | | | | | 7 |
| | | 4 | | | | 2 | | |
| 2 | 7 | | | | | 1 | | 4 |
| 5 | | 8 | 3 | | | | | |
| 6 | | 9 | 5 | | | | | |
| | | | 2 | 6 | | | | 9 |

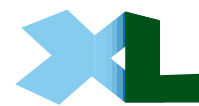
Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil :
 Pour débiter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 7 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 8 | 9 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 9 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |

S U D O K U

MELLEURS
VOEURS
DEUX
MILLE
NEUF



Conseil
Général
des Landes